

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES ROUTES
Sur le préavis municipal N°7 / 2016 concernant
la demande de crédit d'études et de
construction de Fr. 317'000.- pour la
prolongation des trottoirs et l'aménagement
d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Routes composée de Mesdames Josée Leupin et Carol Wuersch, de Messieurs Romain Adorn, Michel Guex et Eric Pasche s'est réunie par deux fois en novembre afin d'étudier le préavis précité. Elle a rencontré une délégation de la Municipalité qui lui a présenté un dossier complet et clair.

Le présent projet fait partie du concept général de modération du trafic présenté en 2012 et vient compléter les aménagements déjà réalisés à la route de l'Etraz au vu du développement dans le secteur concerné avec la construction du centre artisanal et l'annonce d'autres projets. Il a pour but la sécurisation des cheminements piétonniers, aujourd'hui inexistant, et se présente de la manière suivante :

- prolongation du trottoir côté lac jusqu'au centre artisanal.
- prolongation du trottoir côté Jura jusqu'au chemin Crétanaux.
- relier ces deux trottoirs par un passage piéton avec deux îlots centraux. Ces derniers étant désaxés par rapport à l'axe initial de la route, ils serviront à modérer la vitesse.

En ce qui concerne les cyclistes, aucun aménagement n'a été possible, la largeur de la route n'étant pas suffisante.

En l'état, et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des Routes recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal N° 7/ 2016 relatif à la demande de crédit d'études et de construction de Fr. 317'000.- pour la prolongation des trottoirs et l'aménagement d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz


Josée Leupin


Carol Wuersch

Romain Adorn



Michel Guex



Eric Pasche



Vich, le 29 novembre 2016